

CERTIFICATE

La société

CHEMICA
35 rue de Malacussy
42000 Saint Etienne, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais 18-00156 / 18-00626, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



pour les articles suivants:

Films pour transfert à chaud sur supports textiles :

- Polyuréthane : Quickflex (coloris or), Hotmark Revolution & Hotmark & Hotmark SIR (coloris fluo)
- PVC : Firstmark (coloris jaune citron et rouge vif)

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 909/1 est valable jusqu'au 31.03.2019

Lyon, 29.03.2018

Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

